



# Présentation du nouveau Plan d'intervention d'urgence (PIU) en cas d'intempéries

**Plan « intempéries »**

Conférence de presse  
30.7.2015



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



- 29 juillet 2014: suite aux violents orages survenus le 6 juillet 2014, l'initiative fut prise d'élaborer un plan d'intervention d'urgence national en cas d'intempéries afin de parfaire les modalités de coopération entre acteurs concernés et d'harmoniser les flux d'information et de communication interne et externe. Le Haut-commissariat à la protection nationale (HCPN) fut chargé de la coordination de ces travaux, en étroite collaboration notamment avec MeteoLux (Administration de la navigation aérienne) et l'Administration des services de secours.
- 22 mai 2015: approbation du plan d'intervention d'urgence en cas d'intempéries par le Conseil de gouvernement.
- 2 juillet 2015: activation du PIU dans le cadre de la canicule de début juillet 2015 (niveau orange et rouge).



➤ Ce plan d'intervention d'urgence définit l'action du gouvernement en cas d'alertes météorologiques de niveau **orange** et **rouge** en relation avec les phénomènes suivants :

- Vent
- Neige/verglas
- Orages
- Chaleur extrême
- Froid extrême
- Pluies



- Il est nécessaire d'éditer un avis d'alerte lorsque un ou plusieurs des seuils météorologiques suivants sont prévus d'être atteints:

PHENOMENA				
Wind (gusts)		65 – 89 km/h	90 – 110 km/h	> 110 km/h
Rain		10 – 19 l/3h 15 – 29 l/6h 30 – 44 l/24h	20 – 35 l/3h 30 – 45 l/6h 45 – 60 l/24h	> 35 l/3h > 45 l/6h > 60 l/24h
Snow		1 – 4 cm/12 h	5 – 15 cm/12h	> 15 cm/12h
Freezing prec.		Traces	≤ 1,0 l/12h	> 1,0 l/12h
Thunderstorms		Hail < 1 cm <b>or</b> Gusts 65 – 89 km/h <b>or</b> Rain 15 – 24 l/h <b>and</b> CAPE 300 – 999 J/kg	Hail 1 – 3 cm <b>or</b> Gusts 90 -110 km/h <b>or</b> Rain 25 – 35 l/h <b>and</b> CAPE 1000 – 2500 J/kg	Hail > 3 cm <b>or</b> Gusts > 110 km/h <b>or</b> Rain > 35l/h <b>and</b> CAPE > 2500 J/kg
Fog		< 100 during 6 h		
Extreme heat*		Tmax 30 – 32°C	Tmax 33 – 35°C <b>and</b> Tmean D-1 >23°C	Tmax > 35°C <b>and</b> Tmean D-1 >23°C
Extreme cold		Tmin -6 to -10°C	Tmin -11 to -15°C	Tmin < -15°C



- L'information sur tous les niveaux d'alerte en vigueur est mise à disposition du grand public sur [www.meteolux.lu](http://www.meteolux.lu).
- L'objectif du plan est de déterminer les organes de gestion de crise, d'établir les procédures d'alerte des autorités ainsi que l'information du public en cas de situation d'urgence ainsi que de définir des conseils de comportement à la population.
- Il est prévu que MeteoLux distribue dorénavant les alertes météorologiques de niveau orange et rouge directement par email au différents organes de presse. MeteoLux est en charge de fournir les services incombant à la météorologie nationale selon la loi du 21 décembre 2007.



- Les incidents de routine sont gérés par les services compétents suivant leurs missions respectives et suivant leurs procédures spécifiques.
- L'appréciation des phénomènes météorologiques se base sur les prévisions fournies et publiées par MeteoLux (ANA, Ministère du Développement durable et des Infrastructures).
- L'exécution du plan relève du Premier ministre, ministre d'État, du ministre du Développement durable et des Infrastructures et du ministre de l'Intérieur.



- En matière d'urgence en cas d'intempérie le plan prévoit l'activation de la Cellule d'évaluation du risque intempérie (CERI). Elle est composée d'experts de l'Administration de la navigation aérienne et de l'Administration des services de secours. La CERI procède à une évaluation de la situation et à une veille renforcée en amont de l'activation éventuelle de la Cellule de Crise. Le président de la CERI rapporte régulièrement au haut-commissaire afin que ce dernier soit en mesure d'apprécier la nécessité de proposer au Premier ministre l'activation de la Cellule de crise.
- La Cellule de crise est composée de représentants des ministères, administrations et services concernés en fonction de la nature et de l'envergure de la crise. Elle est présidée par un membre du gouvernement, en principe le Ministre de l'Intérieur ou par une personne désignée par lui à cet effet.



- Dans le contexte de l'urgence en cas d'intempéries, la composition de la Cellule de crise comporte au moins les personnes suivantes :
  - Le haut-commissaire à la protection nationale
  - Le directeur général de la Police Grand-Ducale
  - Le directeur de l'Administration des services de secours
  - Le directeur du Service information et Presse
  - Le directeur de l'Administration de la navigation aérienne
  - Le directeur de l'Administration des ponts et chaussées



- L'activation de la Cellule de Crise n'est prévue que pour les alertes météorologiques de niveau rouge.
- Le PIU comprend également une série de mesures générales qui seront implémentés indépendamment du phénomène météorologique, ainsi que des mesures spécifiques aux différents phénomènes météorologiques.
- En analogie avec les autres PIU, une fiche technique établit, pour chacune des 12 mesures, les actions à prendre, les responsables et acteurs impliqués ainsi que les moyens disponibles.
- Le déclenchement de plans spécifiques (par exemple le plan canicule du Ministère de la Santé) et la mise en œuvre pratique d'actions concrètes se fait directement par les ministères et services compétents en aval ou en parallèle du PIU « intempéries ».



## Mesures générales et spécifiques

1. Information des administrations
2. Information de la population
3. Alerte des intervenants
4. Pluie abondante
5. Vent fort
6. Orages violents
7. Neige abondante
8. Pluie verglaçante
9. Froid extrême
10. Chaleur extrême
11. Rapport de situation / des interventions à court terme
12. Rapport de situation / des interventions à moyen terme



- Le plan est complété par un tableau de vigilance reprenant les conséquences possibles et des conseils de comportement à adopter pour chacun des phénomènes météorologiques considérés dans le cadre du PIU et ceci pour les niveaux orange et rouge.

	Vigilance orange		Vigilance rouge	
	Conséquences possibles	Conseils de comportement	Conséquences possibles	Conseils de comportement
<b>Grande chaleur</b> 	<b>Avis de grande chaleur</b> <b>(Tmax 33-35°C):</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Risque de problèmes de santé, surtout pour les personnes âgées, les enfants, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes devant prendre des médicaments, et les personnes isolées ;</li> <li>Déshydratation ou coup de chaleur (symptômes : fièvre supérieure à 40°C, peau chaude, rouge et sèche, maux de tête, nausées, somnolence, soif intense, confusion, convulsions, perte de connaissance).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fermez volets, rideaux et fenêtres pendant la journée et aérez la nuit ;</li> <li>Buvez beaucoup d'eau et régulièrement sur la journée (min. 1.5l d'eau par jour) ;</li> <li>Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h-21h) ;</li> <li>Couvrez-vous la tête pour sortir ;</li> <li>Portez des vêtements légers ;</li> <li>Limitez vos activités physiques ;</li> <li>Pour en savoir plus, consultez le site : « <a href="http://www.ms.public.lu">www.ms.public.lu</a> »</li> <li>Restez en contact avec les personnes sensibles dans votre entourage. Accompagnez-les dans un endroit frais.</li> </ul>	<b>Avis de chaleur extrême</b> <b>(Tmax ≥ 36°C):</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Risque de problèmes de santé généralisé, même pour les sujets en bonne santé ;</li> <li>Les personnes particulièrement menacées sont : personnes âgées, handicapées, atteintes de maladies chroniques ou de troubles mentaux, personnes prenant régulièrement des médicaments, personnes isolées, enfants ;</li> <li>Déshydratation ou coup de chaleur (symptômes : fièvre supérieure à 40°C, peau chaude, rouge et sèche, maux de tête, nausées, somnolence, confusion, convulsions, perte de connaissance).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fermez volets, rideaux et fenêtres pendant la journée et aérez la nuit ;</li> <li>Buvez beaucoup d'eau et régulièrement sur la journée (1.5l d'eau par jour) ;</li> <li>Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h-21h) ;</li> <li>Couvrez-vous la tête pour sortir ;</li> <li>Portez des vêtements légers ;</li> <li>Limitez vos activités physiques ;</li> <li>Utilisez ventilateur / climatisation pour vous rafraîchir ;</li> <li>Privilégiez de rester dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...);</li> <li>Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (brumisateur, douche, etc.);</li> <li>Restez régulièrement en contact avec les personnes sensibles dans votre entourage. Accompagnez-les dans un endroit frais ;</li> <li>Pour en savoir plus, consultez les sites <a href="http://www.ms.public.lu">www.ms.public.lu</a> et <a href="http://www.infocrise.public.lu">www.infocrise.public.lu</a>.</li> </ul>



- Le site internet [www.infocrise.public.lu](http://www.infocrise.public.lu) permet à la population d'avoir recours à une version allégée du PIU « intempéries » ainsi qu'aux différents conseils de comportement pour les niveaux de vigilance orange et rouge.